

MULTI UNITS LUXEMBOURG

Société d'investissement à capital variable

Siège social :

9, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

RCS Luxembourg B 115 129

(la « **Société** »)

Avis aux actionnaires de

MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR GREEN BOND (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR GLOBAL GREEN BOND 1-10Y (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR MSCI USA ESG CLIMATE TRANSITION CTB (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR MSCI EM ESG CLIMATE TRANSITION CTB UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR MSCI EUROPE ESG CLIMATE TRANSITION CTB (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR MSCI WORLD CLIMATE CHANGE (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR NET ZERO 2050 S&P EUROZONE CLIMATE PAB (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR NET ZERO 2050 S&P 500 CLIMATE PAB (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR NET ZERO 2050 S&P EUROPE CLIMATE PAB (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR NET ZERO 2050 S&P WORLD CLIMATE PAB (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR CORPORATE GREEN BOND (DR) UCITS ETF

(les « **Compartiments** »)

Modification du Prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur des Compartiments

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les statuts et dans le dernier Prospectus de la Société.

Luxembourg, le 2 décembre 2022.

Chers Actionnaires,

La Société de Gestion et le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») informent par la présente les Actionnaires de la mise à jour détaillée ci-dessous concernant les Compartiments (la « **Mise à jour** »). La Mise à jour prendra effet le 30 décembre 2022 (la « **Date d'effet** »).

Mise à jour de la catégorisation des Compartiments en vertu du SFDR

Suite aux clarifications successives apportées au Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** ») et, plus particulièrement, dans le contexte de la mise en œuvre prochaine du « Niveau 2 du SFDR », le Conseil a décidé de mettre à jour la classification des Compartiments, passant d'« Article 9 » à « Article 8 » en vertu du SFDR.

À ce titre, à compter de la Date d'effet, les Compartiments continueront à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'Article 8 du SFDR, mais ils n'auront plus l'investissement durable comme objectif respectif au sens de l'Article 9 du SFDR.

Toutes les autres caractéristiques ESG et options actuelles des Compartiments resteront inchangées, y compris leur Objectif d'investissement, l'Indice répliqué, la Politique d'investissement, les Techniques d'investissement, les codes utilisés pour les transactions et le total des commissions.

- **Si les Actionnaires ne sont pas d'accord avec la Mise à jour, les Actionnaires qui souscrivent ou rachètent habituellement des Actions des Compartiments sur le marché primaire peuvent racheter leurs Actions sans frais pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.**

Toutefois, pour les classes d'actions UCITS ETF, la passation d'un ordre sur le marché secondaire entraînera des coûts qui ne relèvent pas de la Société de gestion.

Veillez noter que les Actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement aux Compartiments. Par conséquent, les investisseurs opérant sur le marché secondaire peuvent encourir des frais de courtage et/ou de transaction sur leurs opérations. Ces investisseurs négocieront également à un prix qui reflète l'existence d'un écart acheteur-vendeur. Ces investisseurs sont invités à contacter leur courtier habituel pour de plus amples informations sur les frais de courtage qui peuvent s'appliquer à eux et sur les écarts acheteur-vendeur qu'ils sont susceptibles d'encourir.

- **Si les Actionnaires sont d'accord avec la Mise à jour, aucune action n'est requise de la part des Actionnaires.**

Suite à la mise en œuvre de la Mise à jour, le Prospectus et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur des Compartiments seront modifiés en conséquence.

Le Prospectus et les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des Compartiments seront mis à disposition par la Société de Gestion sur simple demande ou pourront être consultés sur les sites Internet www.amundi.com et www.amundi-etf.com à la Date d'effet ou aux alentours de cette date.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration